



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 25 mai 2022

SURVEILLANCE D'UN CÉTACÉ AFFAIBLI DANS LA SEINE

Une orque mâle, espèce protégée et sauvage, a été observée dans la Seine par des spécialistes du Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin et des mammifères marins de la mer de la Manche (GECC), en lien avec les agents de l'Office français de la Biodiversité (OFB).

Sous la coordination du préfet de la Seine-Maritime, l'animal fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'ensemble des acteurs concernés. Des mesures d'interdiction sont prises afin que le cétacé ne soit pas approché. Elles reposent juridiquement sur un avis à la navigation, à valeur réglementaire. Des actions de surveillance de l'animal ont été mises en place par l'OFB et le GECC, en coordination avec les nombreux acteurs engagés, parmi lesquels la capitainerie et l'ensemble des navigants de la direction territoriale HAROPA de Rouen, des marins des bacs du conseil départemental permettant la traversée du fleuve, ou encore des militaires de la gendarmerie fluviale.

L'observation conduite par des spécialistes a permis d'établir que le mammifère est très affaibli. Cet animal protégé est en difficulté et n'a naturellement pas vocation à évoluer séparé de son groupe, ni dans des cours d'eau douce. Il pourrait être blessé ou malade.

Un suivi attentif est, et sera réalisé tout au long de sa présence dans la Seine, par les autorités et les experts afin de renseigner sa localisation et son état de santé.

Les services de l'Etat et partenaires engagés dans cette surveillance ne communiqueront toutefois pas sa position, et appellent à éviter de diffuser ces informations, afin d'**éviter tout rassemblement ou affluence à sa proximité, ce qui pourrait d'une part, mettre cet animal sauvage en danger, mais surtout représenter un risque pour les personnes.**

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle